



Welcome

Le GDS agrandit son équipe avec l'arrivée de **Jeanne Desfrenne**, **apprentie ingénieure** qui nous vient de l'ISA à Lille. La gestion de la **besnoitiose**, la **paratuberculose**, les **avortements**.. seront - *entre autres* - ses **missions**, pour laisser des membres de l'équipe s'atteler au Pôle Conseils.

Merci de lui réserver un accueil chaleureux !



PROPHYLAXIES BOVINES

La **campagne 2024/2025** de dépistage des prophylaxies bovines réglementées (la Brucellose, la Leucose, le BVD, l'IBR ou le Varron) **est terminée**. Si ce n'est pas achevé, faites tester les derniers bovins qui auraient dû sortir mais sont encore présents **avant que la DDPP ne vous mette en demeure** de le faire pendant la période estivale.

BVD : ZONE TEST 2024-2025



Pour la **3ème année**, votre GDS a programmé une **zone test sérologique en BVD** sur plusieurs élevages ciblés avec des **critères spécifiques** pour évaluer l'état d'avancement vers la phase II du programme d'éradication.

116 exploitations ont été retenues.

107 se sont prêtées au jeu pour faire avancer les recherches sur notre département.

C'est **6816 bovins testés** et **71 positifs en anticorps**.

Les éleveurs ayant participé à ce test vont recevoir une communication en avant première sur les résultats obtenus. Celle-ci sera envoyée courant de l'été à l'ensemble des éleveurs du département.

NEW FORMATION "LUTTE CONTRE LES NUISIBLES ET LES PATHOGÈNES D'ÉLEVAGE"

Elle aura lieu le **11 juin 2025** à Beaumetz les Aire (9h30-17h30) et portera sur la **dératisation**, la **désinsectisation**, et la **désinfection** avec la matinée en salle et des ateliers en ferme l'après midi.



Des places sont encore disponibles
inscrivez vous vite !

L'appel de cotisation pour l'année 2025 est lancé !

Vous ne devriez pas tarder à recevoir les documents nécessaires dans vos boîtes aux lettres. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions !



LA DDTM VOUS INFORME

Au 15 avril, sur 9425 dossiers d'aide FCO déposés, **2435 sont payés**. Le reste des paiements va s'échelonner sur l'été, au fur et à mesure des supervisions par France Agrimer. Une assistance technique vous permet de connaître l'avancée de votre dossier au 01.73.30.25.00

UN TRIMESTRE, UNE ZOOSE

La babésiose ou piroplamose

La babésiose est une maladie due à une infection des globules rouges par un protozoaire du genre *Babesia*, transmis par les **tiques** infectées. Elle se traduit par de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures apparaissant environ 1 à 2 semaines après la morsure de tique. Une anémie et une jaunisse peuvent être constatées dans des cas graves. Elle touche les mammifères. Dans nos cas, nous pouvons la retrouver chez nos vaches, moutons, chèvres, chevaux, animaux domestiques et chez l'Homme !

Pour éviter d'attraper une tique : porter des **vêtements longs** et insérer le bas du pantalon dans les bottes ou chaussettes.

Chez les animaux contaminés, les urines sont foncées (rouges à noires) et moussantes, une forte fièvre apparaît, l'appétit baisse et une chute de production brutale est observée chez les vaches laitières. Les muqueuses deviennent jaunes. Le **traitement** doit être **précoce** pour éviter les séquelles et ne pas aller jusqu'à la mort de l'animal.

Attention, le **retrait d'une tique** doit se faire avec une pince à tique en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour s'assurer de la retirer complètement. La **désinfection** doit se faire **après** son retrait, pour ne pas qu'elle se sente agressée et rejette ses pathogènes.

INNOVAL

Les 13 et 14 mai, nos conseillères sont allées rencontrer les équipes d'Innoval, dans le cadre de la semaine « sécurité routière au travail ». Nous avons parlé zoonoses, biosécurité et maladies du moment. Les techniciens d'élevages sont les premiers relais sur le terrain. Il nous paraît donc primordial de les former. Merci à M Morel et son équipe pour leur accueil chaleureux à Hucqueliers.



RETROUVEZ VOTRE GDS VENDREDI 06/06 À PERNES POUR UNE APRÈS-MIDI EN FERME « GAIN DE TEMPS » !



03.21.60.48.98

gds62@reseau-gds.com

56 Avenue Roger Salengro
BP 80 039
62 051 Saint-Laurent-Blangy

<http://www.gdshautsdefrance.fr>

Les rassemblements d'animaux sont soumis à des règles sanitaires strictes qui visent à vous protéger sanitaire, et à protéger les autres participants. C'est contraignant certes, mais c'est absolument nécessaire !

Ce qu'il vous sera toujours demandé :



Etre indemne en **Brucellose, Leucose, Tuberculose, IBR et n'être ni infecté ni non conforme en BVD et provenir d'une zone assainie en Varron.**



Ne pas introduire de bovin dans le cheptel dont le contrôle d'introduction n'est pas valable entre le moment de la prise de sang pour l'exposition et l'exposition. Autrement dit, **tous les bovins introduits doivent avoir un contrôle d'introduction validé avant que l'exposition ne commence**, y compris si les bovins sont isolés correctement.

Que les bovins ne soient pas malades et soient aptes au transport.

Des analyses : **au minimum IBR et BVD. Attention aux dates de prélèvements** en fonction de ce qui est exigé dans le règlement du certificat. Il est souvent demandé des analyses supplémentaires et un certificat spécifique pour les bovins devant être cédés. Ils doivent également apparaître sur le certificat des bovins exposés !

Posséder l'ASDA verte des bovins présentés.

Etre indemne en **Brucellose.**

Que les animaux ne soient pas malades et soient aptes au transport.

Il est souvent demandé des analyses supplémentaires et un certificat spécifique pour les animaux devant être cédés. Ils doivent également apparaître sur le certificat des animaux exposés ! **Attention aux dates de prélèvement demandées.**

En fonction du lieu de rassemblement ou du contexte sanitaire par exemple, **des contraintes supplémentaires peuvent être ajoutées** comme d'autres analyses (FCO, MHE...) ou une vaccination.

Une exposition avec un seul éleveur ne nécessite pas d'analyses ni de certificat sanitaire.



Dans tous les cas, lisez attentivement votre certificat avant de le signer !



NUISIBLES : PENSEZ À VOS ATTESTATIONS DE DÉGÂTS

Nos cultures comme la santé de nos animaux sont gravement menacées suite au déclassement de plusieurs nuisibles par le Conseil d'Etat suite aux sollicitations d'organisations environnementales. Résultat : plus de piégeage ni de régulation des corbeaux freux et des étourneaux au moins pendant un an ! **Nous courons à la catastrophe.** Seule parade : retourner massivement des attestations de dégâts systématiquement à la DDTM, soit par papier ou par l'application « **Signaler les dégâts de faune sauvage** » afin que les OPA disposent d'éléments chiffrés pour demander à les reclasser pour 2027 ! Nous comptons sur vous !



LUTTE CONTRE LES MOUCHES : DES PROGRAMMES EFFICACES DÉPLOYÉS AVEC ARMOSA

4D services a passé un nouveau partenariat avec le laboratoire ARMOSA, fabricant d'adulticides et larvicides efficaces. Les 3 programmes proposés, à des tarifs « usine », permettent une lutte coordonnée sur fosses, fumières, bâtiments et en extérieur. Conseils sur site possible par la référente Armosa.

L'EAU, PREMIER ALIMENT DES ANIMAUX

L'eau peut être au cœur des problèmes de santé sur un élevage. **Essentielle et irremplaçable, il faut en faire une priorité !**

Comment savoir si un animal est bien hydraté ? Physiquement, par le pli de peau pour les vaches, et par l'observation de l'urine (couleur, odeur...), ou par analyses. Une vache boit entre **40 et 60 L** d'eau par jour, peu importe le nombre de buvées quotidiennes, et jusqu'à 120 L /j en saison estivale. L'accessibilité et la qualité jouent énormément pour que l'abreuvement soit suffisant. Il faut 5 m tout autour du bovin pour qu'il boive en étant « à l'aise ». Pour les laitières, les buvées les plus importantes sont celles de sortie de traite. Les vaches doivent pouvoir boire facilement et à plusieurs. L'eau doit toujours être propre, avec des systèmes permettant de vidanger le bac régulièrement.

Une eau de réseau ne veut pas dire une eau sans problème !

Seules les analyses permettent de vérifier la qualité, le pH (6.8 à 7.5), la dureté, la conductivité etc... L'eau de forage nécessite des analyses régulières, rapprochez vous du LDA62 pour retirer les flacon de prélèvements (41,67 € HT l'analyse). Des courants parasites peuvent se retrouver dans l'eau distribuée via les abreuvoirs. Ils limitent considérablement l'abreuvement et participent à la déshydratation lente des animaux. Il faut donc veillez à ce que les installations soient correctement reliées à la terre. Les conseillères du Pôle Conseils continuent de se former pour vous apporter de précieux conseils et permettre aux animaux d'exprimer leur meilleur potentiel de production.



PÔLE CONSEILS

